



Éditorial

Chères et Chers lecteurs,
votre Œillet des dunes N° 48
« relookée » par Cécile Rousse,
vous livre sa présentation
nouvelle, plus colorée, plus
« pêchue » !

Au menu, l'étrange Flotte
bleue des physalies, vélelles,
janthines, dragons bleus,
porpites qui peuplent le neuston
au large de nos côtes...
Le beau botrylle étoilé,
les mouches tachinaires,
l'asplénium une fougère noire,
un exocet à Moufette, Picou le
hérisson prend son bain, et tant
d'autres curiosités rétaises... Et
le grain de miel pour Danielle !
Excellente lecture.

■ Dominique Chevillon

Œillades



Rorqual boréal échoué à Rivedoux

Après les examens effectués sur le cétacé par le Réseau National d'Échouage PELAGIS, le N°49 de l'œillet révélera les causes multiples de sa mort...

Plantes annuelles de l'île de Ré

Après les pluies intenses de l'automne 2025 et de l'hiver 2026 les plantes annuelles ont fructifié très rapide-

ment sous le soleil ardent du chaud printemps 2026 ! Leurs banques de graines sont énormes. Elles nourriront la faune à la mauvaise saison et annoncent a priori une flore rétaise très riche en 2027...

Ré-chauffement :

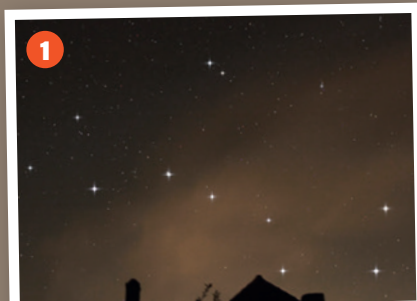
PENSEZ AUX ABREUVOIRS dans vos jardins pour sauver oiseaux, insectes, mollusques, petits mammifères... Ils ont besoin de vous !



Comment trouver le nord ?



Sur chacune de ces photos, réalisées en France métropolitaine, il faut trouver dans quelle direction se trouve approximativement le nord : à droite ? à gauche ? devant ? derrière ?



Ciel étoilé



Tournesols



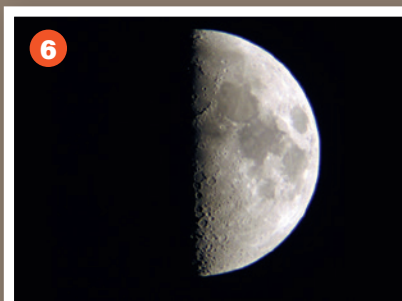
Le cours Chauffour à La Flotte



La Saône sous les étoiles (pose photo de 25 min)



Cadran solaire à Saint-Pierre d'Oléron



La Lune au premier quartier

1 Vous avez sûrement reconnu la Grande Ourse. L'étoile Polaire qui indique le nord est située dans le prolongement de Dubhe et Mérah, les deux étoiles brillantes à droite de la photo. Le nord est donc devant, légèrement à droite.

2 Les tournesols se tournent vers la lumière du matin, vers l'est ou le sud-est et, contrairement à ce que l'on croit parfois, restent orientés ainsi au cours de la journée. La photo est prise approximativement face à l'ouest et le nord se trouve à droite.

3 Les antennes satellites visent les satellites géostationnaires, donc approximativement vers le sud. Les antennes satellite sur les toits indiquent que le nord est situé devant, derrière ces maisons.

4 L'équateur céleste est indiqué par les traces en ligne droite. Il

coupe l'horizon en deux points situés précisément à l'est et à l'ouest. D'après l'inclinaison des traces lumineuses, c'est un coucher d'étoiles et on vise côté ouest, le nord est donc à droite.

5 Il s'agit d'un cadran solaire vertical légèrement déclinant, les heures augmentent dans le sens des aiguilles d'une montre. A midi, le Soleil est au sud, donc dans le dos du photographe et le nord est derrière.

6 Lorsque le terminateur (la limite jour/nuit sur la Lune) est vertical, la Lune se trouve approximativement au sud. Le nord est donc une fois encore derrière, dans le dos du photographe.

■ Jean-Luc Fouquet

Grain de miel... pour Danielle

Depuis 17 ans, Dan, notre chère Danielle conçoit, concocte, chérit, l'Œillet des dunes. 47 numéros sont nés de son œuvre. 3 par an, sans compter les N° spéciaux, ni les 5 tomes de « Connaître et comprendre la Nature dans l'île de Ré » ! La grande douceur, la rigueur de Dan, Directrice de l'école maternelle de Sainte-Marie ont servi l'Œillet. Une maitresse d'école, rien que pour lui pendant 17 ans ! Quelle chance il a eu ! Légitime, Cécile prend la suite ! Un grand merci Danielle...

■ Dominique Chevillon

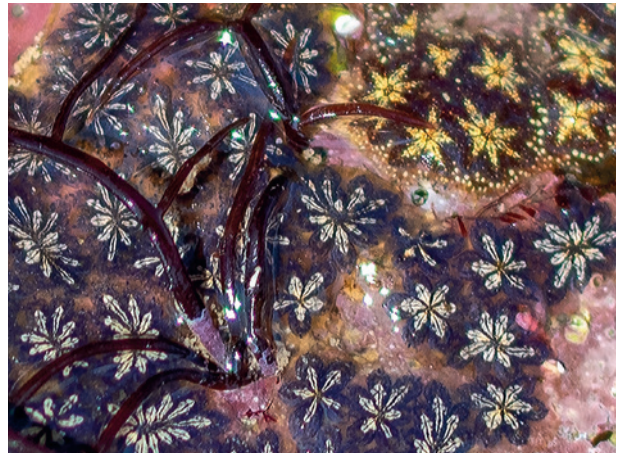
■ FAUNE ET FLORE MARINES

La Star de l'ombre... le Botrylle étoilé !

Sous les pierres de l'estran, s'accrochent de discrets tapis d'étoiles qui échappent bien souvent à l'attention du promeneur. Et pourtant, cela vaut un petit détour... Le Botrylle étoilé (*Botryllus schlosseri*) est une Ascidie coloniale, très polymorphe, dont les individus se regroupent en étoile autour d'un siphon cloacal commun.

Chaque individu est en forme d'outre (c'est le sens du mot « ascidie ») et leur caractéristique tient à l'enveloppe qui recouvre chacun d'entre eux et qui les soudent quand ils sont regroupés en colonies : elle leur a valu le nom de TUNICIERS, par analogie avec une tunique. Cette dernière constitue une exception majeure dans le règne animal : en effet, elle est constituée d'une forme de cellulose, apanage habituel du monde végétal !

Les siphons buccaux, situés vers les extrémités de « l'étoile », sont pourvus de tentacules microscopiques qui permettent de capturer les organismes planctoniques dont se nourrissent ces ascidies. Pour se reproduire, le Botrylle étoilé opère principalement par bourgeonnement mais il pratique aussi la reproduction sexuée. L'œuf donne alors naissance à une larve nageuse, en forme de



têtard, pourvue au niveau de la queue d'un axe central flanqué d'un tube nerveux : la chorde. Ainsi ces animaux font partie des « Chordés », au même titre que les Vertébrés, faisant d'eux leurs plus proches « parents » dans l'histoire de la Vie. La larve finit par se fixer sur un substrat rocheux, et à l'issue d'une métamorphose, elle sera à l'origine d'une nouvelle colonie.

■ Patrice Giraudeau

Les Scirpes



Les scirpes sont bien représentés sur l'île avec 4 espèces et 1 sous-espèce. Ils appartiennent à la famille des Cyperaceae. Ce sont des plantes vivaces (qui vivent plusieurs années). Nous parlerons ici de l'espèce la plus commune et la sous-espèce, tout aussi présente.

La plus commune des espèces est *Bolboschoenus maritimus* (L.) Palla, 1905 ou le Bolbochoin maritime (ou encore Scirpe maritime ou Souchet). Il fleurit de juin à septembre et mesure jusqu'à 90 cm. Il est glabre (sans poils) et robuste. Les tiges sont triangulaires à

angles aigus. Elles sont rugueuses dans le haut. Les feuilles sont planes, grossières, carénées et rudes aux bords. Les épillets (regroupement de fleurs) sont brun foncé et étroitement ovoïdes. Ils mesurent 1 à 2 cm de long. Ils forment une inflorescence terminale, dépassée par une bractée (feuille) foliacée longue et étroite. On le trouve sur le bord des eaux, surtout à proximité de la mer. Il est marin mais il peut être présent dans des eaux saumâtres voire des eaux douces ponctuellement salées.

Sa sous-variété *Bolboschoenus maritimus* subsp. *maritimus* (L.) Palla, 1905 ou le Scirpe maritime est aussi commune. Il mesure jusqu'à 120 cm. Il fleurit de juillet à août. Il a une souche rampante. Les tiges sont triangulaires. Ses feuilles sont longues, en touffes, engainées à la base, de couleur vert foncé. Ses épillets sont roux oblongs en groupes. C'est une espèce hygrophile qu'on trouve dans des dépressions plus ou moins humides de dunes grises. Sur l'île de Ré, il est présent, notamment dans les marais.

■ Cécilia Saunier-Court

■ FAUNE ET FLORE TERRESTRES

Drôle de loustic !

C'est un moustique : *Aedes geniculatus* Olivier 1791. Si, au hasard de vos promenades en forêt ou en lisière de forêt, vous avez observé les feuillages au bord du chemin, vous avez peut-être remarqué ce drôle d'insecte dont le corps évoque celui d'un moustique, mais avec d'étranges appendices particulièrement longs et poilus. Ces appendices sont les antennes, de part et d'autre des palpes maxillaires, nettement plus longs. Ces organes démesurés sont la signature des mâles, comme chez beaucoup de *Culicidae*, famille qui, outre les *Aedes*, compte plusieurs genres dont *Culex* et *Anopheles* sont célèbres pour leurs espèces piqueuses, dont plusieurs sont vecteurs de maladies. *Aedes albopictus*, le moustique tigre, est vecteur de la dengue, du chikungunya et du Zika, *Aedes aegyptii* transmet les mêmes maladies et la fièvre jaune, *Anopheles gambiae* et *arabiensis* sont vecteurs du paludisme, *Culex pipiens* est vecteur de la fièvre du Nil occidental.

Dans cette vaste famille qui compte plus de 3 700 espèces dans le monde, et dont l'origine remonterait au jurassique, seules les femelles sont piqueuses, et prélèvent du sang, riche en protéines, pour favoriser la maturation de leurs oeufs. Mais la découverte, dans l'ambre du crétacé inférieur du Liban, de 2 moustiques mâles dotés de pièces buccales permettant de piquer, remet en cause



l'hypothèse généralement admise jusqu'ici qui expliquait l'hématophagie des femelles par la nécessité d'un apport protéique important pour la maturation des oeufs. Si les femelles de notre *Aedes geniculatus* sont piqueuses, plutôt durant la journée, mais ne transmettent aucune maladie, les mâles, eux, se contentent de sucer le nectar de diverses plantes. Contrairement à beaucoup d'autres espèces de moustiques, celle-ci se développe dans les eaux de pluie qui s'accumulent dans le creux des arbres. L'un des critères de reconnaissance de ce moustique est la tache blanche qui marque l'articulation entre le fémur et le tibia, bien visible sur la photo.

■ Marcel Jouve

L'asplénium noir



Asplenium adiantum-nigrum L., 1753 ou l'Asplénium noir est une plante vivace mesurant jusqu'à 40 cm. Elle appartient à la famille des Aspleniaceae. Elle fleurit entre avril et octobre. Ses autres noms sont Capillaire noir, Doradille noire ou encore Herbe capillaire. Ses rhizomes (racines) sont poilus et écailleux.

Le pétiole est brun-noir, égalant environ le limbe. L'axe principal de la fronde composée pennée est vert. Les feuilles sont des frondes composées (2 ou 3 fois divisées), triangulaires, vert foncé, luisantes, lancéolées. Les divisions primaires inférieures sont alternes et plus longues que les moyennes. Les divisions secondaires sont nombreuses, à lobes en coin, à dents aiguës. Les fruits sont des spores allongés et rapprochés. Elle est assez commune en France à l'exception de la région méditerranéenne.

Elle est localisée dans les régions à hiver doux. Cette fougère est très peu commune sur l'île. On la rencontre dans les bois de pins et de chênes verts, mais parfois aussi sur les murs, où l'atmosphère océane entretient une humidité suffisante.

■ Cécilia Saunier-Court

Ouvrez l'œil !

Picou a soif et prend son bain !

Les abreuvoirs essentiels aux oiseaux, insectes, mollusques... profitent aussi aux hérissons du jardin. Ici Picou hérisson né au printemps. Sur 4 jeunes, 2 sont restés : abreuvoirs, insectes, tranquillité et... croquettes de Polistine la chatte de la maison ont fait la différence !

Arthur approuve !



■ Dominique Chevillon

Le coin LPO



Un poisson volant à Ré !

S'agit-il d'un exocet *Exocoetus volitans* ou d'un poisson volant à ailes noires *Hirundichthys rondeletti*, les photos ne permettent pas aujourd'hui de trancher. Surprise en tout cas pour les codétenteurs photographes de Moufette, Jean Wiesel et Alain Leroy que cet animal inconnu au dos bleu iridescent, aux nageoires pectorales prolongées « par des ailes » !

Surement une première observation rétaise de l'une de ces 2 espèces tropicales, la littérature n'en faisant aucune mention ! Ces poissons volants, d'une trentaine de cm, peuvent grâce à la surface agrandie de leurs nageoires pectorales (correspondent aux membres antérieurs des vertébrés terrestres) formant 2 ailes, échapper à leurs prédateurs, en planant sur près de 30 m



Exocet, éclipse de Moufette © Jean Wiesel et Alain Leroy

La partie inférieure plus longue de la nageoire caudale (queue) permet au poisson poursuivi dans l'eau, de se projeter hors de l'eau par « un fouetté » de la queue, et de prolonger ensuite son vol plané grâce à ses nageoires pectorales. Coutumiers de l'Atlantique ouest des côtes de Floride à celles du Brésil, ce poisson se trouve aussi dans l'Atlantique Est des côtes marocaines jusqu'à celles d'Afrique du Sud...

L'ichtyologue Jean-Claude Quéro de la Société des Sciences Naturelles de Charente Maritime devrait peut-être, lever le doute sur l'espèce.

■ Dominique Chevillon

DOSSIER

La Flotte bleue **les Véléelles, les Physalies** **et leurs prédateurs**

L'automne 2025 a été marqué par l'échouage sur les plages de l'île de Ré de millions de petites créatures étranges, d'un bleu intense, les Véléelles. Les vagues y ont aussi déposé des Physalies, ou Galères portugaises, dont le flotteur bleu surmonté d'une crête évoque la silhouette d'un voilier. Qui sont ces animaux bizarres et d'où viennent-ils ?



Des animaux coloniaux qui se développent par bourgeonnement

Les Vélèles et les Physalies sont des Hydrozoaires coloniaux, appartenant à l'embranchement des Cnidaires¹. Chaque individu est un ensemble de polypes ou zoïdes, formés par bourgeonnement (reproduction asexuée). Différant par leur morphologie et leur fonction, ces zoïdes collaborent au maintien de la colonie et ne peuvent survivre isolément. La reproduction sexuée est assurée par une forme méduse.

Chez la Vélèle (*Velella velella* Linnaeus 1758), les zoïdes ne dépassent pas 3 cm. La colonie (3-8 cm) flotte à la surface grâce au pneumatophore, un disque chitineux rempli d'air enveloppé d'un tissu gélatineux, et surmonté d'une voile rigide orientée à gauche ou à droite par rapport à l'axe du disque.

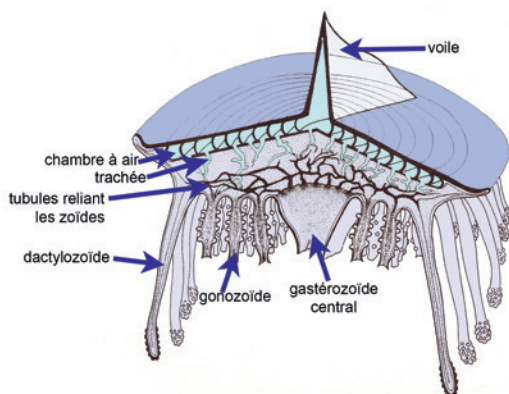
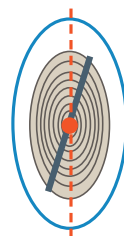


Schéma de l'anatomie de la Vélèle - D'après P. -A. MEGLITSCH in « Zoologie des Invertébrés - Tome 1 » Ed. DOIN 1973 – Voir aussi : Patrice Giraudeau, "les Vélèles", ODD octobre 2025, Spécial AME, p 18

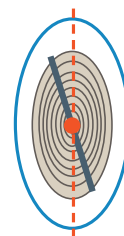
Sous le flotteur, se trouve un zoïde digestif (gastérozoïde), dont la bouche s'ouvre vers le bas. La colonie porte à sa périphérie une rangée de zoïdes nourriciers et défensifs en forme de tentacules urticants². Ces dactylozoïdes harponnent les proies qu'ils amènent au gastérozoïde pour être digérés. Les nutriments sont ensuite répartis entre tous les zoïdes. Des zoïdes reproducteurs ou gonozoïdes forment une rangée circulaire autour du gastérozoïde. Lors du cycle de reproduction sexuée, des gonophores bourgeonnent à la surface des gonozoïdes puis se détachent en milliers de petites méduses qui gagnent les profondeurs jusqu'à 1 000 mètres. Elles libéreront des gamètes mâles ou femelles, selon le sexe



Deux Vélèles gauchères voguent bord à bord
© Dominique Chevillon



Vélèle droite



Vélèle gauche

Vélèles : dimorphisme gauche/droite
© Martine Gauduchon & Dominique Chevillon

de la colonie d'origine. Après la fécondation, les larves planctoniques bourgeonnent en colonies juvéniles qui rejoignent la surface, principalement au printemps.

La Physalie (*Physalia physalis* Linnaeus 1758) appartient à l'ordre des Siphonophores, un groupe d'Hydrozoaires à architecture coloniale complexe et diversifié. Son pneumatophore est un flotteur translucide bleu-violet, contenant un mélange gazeux et surmonté d'une crête érectile. Les zoïdes sont attachés à une région ventrale du pneumatophore, déportée à droite ou à gauche selon les individus. Les zoïdes en forme de tentacules, ou « palpons

tentaculaires », peuvent atteindre 50 m de long et contenir plus de 750 000 cnidocytes. Les proies paralysées sont apportées aux centaines de gastérozoïdes grâce à la rétraction des tentacules. Les gonophores naissent dans des structures ramifiées, appelées gonodendron, qui se détachent de la colonie. La maturation, la libération et la fécondation des gamètes ont lieu en eau pélagique profonde. L'œuf fécondé se transforme en un « protozoïde », à partir duquel une petite colonie se développe par bourgeonnements successifs et rejoint la surface pour y poursuivre sa croissance. La reproduction a lieu principalement à l'automne. Les piqûres des tentacules de *Physalia* sont très douloureuses, et le venin peut engendrer des nécroses et des réactions neuro-ou cardiotoxiques. C'est en étudiant les effets de ce venin que Charles Richet et Paul Portier ont découvert l'anaphylaxie en 1902.

Le neuston, un réseau trophique à l'interface des écosystèmes pélagiques

Les Vélelles et les Physalies font partie du neuston³, une communauté unique d'organismes qui vivent librement à la surface des océans, à l'interface entre l'atmosphère et l'eau. Leurs populations s'étendent à travers les océans Atlantique, Indien, Pacifique et Austral, essentiellement au large où des bancs de millions d'individus sont observés. En compagnie des Porpites (des hydrozoaires proches), des Janthines et des Dragons bleus (mollusques gastéropodes), leurs prédateurs neustoniques, les Vélelles et les Physalies forment « la Flotte bleue »⁴ : la coloration à dominante

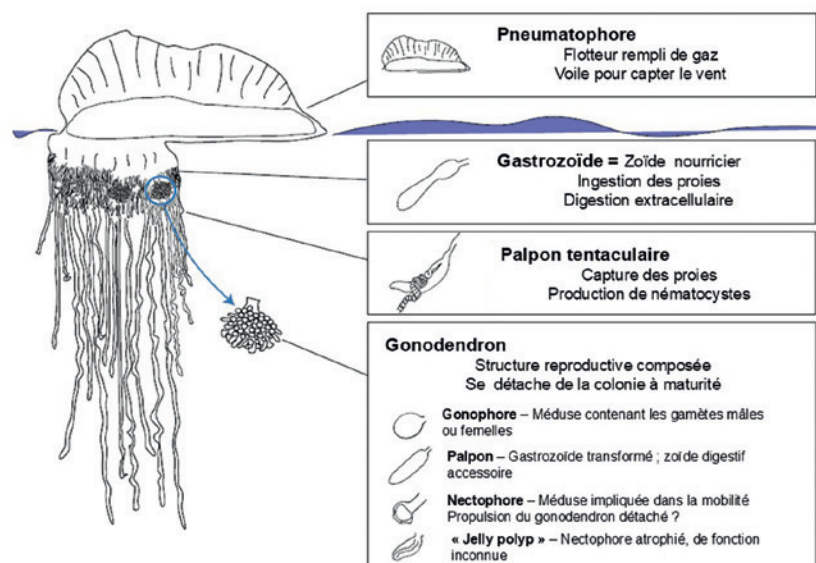


Schéma de l'anatomie d'une colonie de *Physalia physalis*, avec une description de la fonction de chaque type de zoïdes - Schéma issu de la Réf. 2, accessible sous CC licence BY 4.0.



Physalie droite

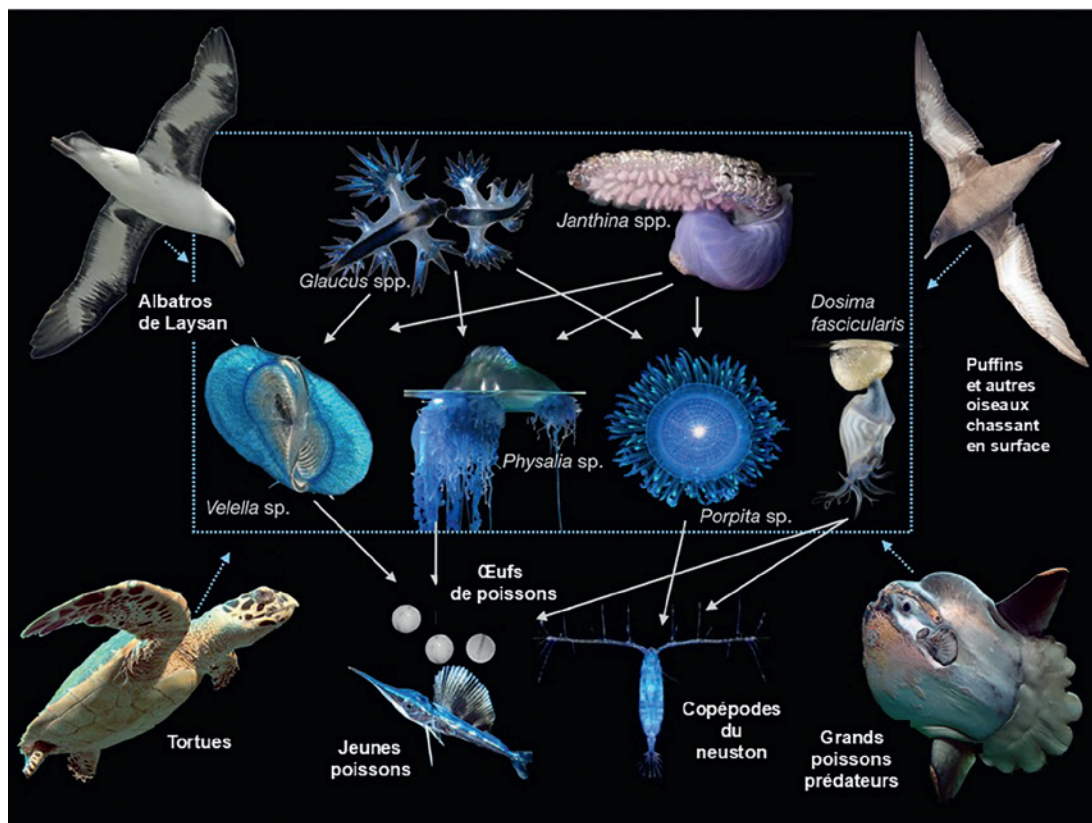


Physalie gauche

Photos issues de la Réf. 7, accessible sous CC licence BY 4.0. Les formes droite et gauche sont images l'une de l'autre dans un miroir et non-superposables : elles sont dites chirales, du grec ancien χείρ (kheir) qui signifie « main » - voir article ODD 44, décembre 2022, pp 8-9

bleu/violet confère à ces organismes un camouflage par contre-illumination vis à vis d'oiseaux prédateurs. Les Vélelles se nourrissent de petits crustacés (Copépodes et Isopodes), d'œufs et de larves de poissons présents sous la surface. Les Physalies sont des carnivores voraces qui se nourrissent de poissons (maquereaux, poissons volants), de larves de poissons, de crustacés pélagiques et de céphalopodes.

Prédateurs des Vélelles, des Porpites et des Physalies, les Janthines accèdent à leurs proies en se maintenant juste sous la surface grâce à des radeaux de bulles d'air emprisonné dans du mucus.



Le réseau trophique du neuston. Les espèces flottantes sont figurées à l'intérieur du cadre. Les flèches vont de prédateur à proie. Adapté de la Réf. 1, accessible sous CC licence BY 4.0.

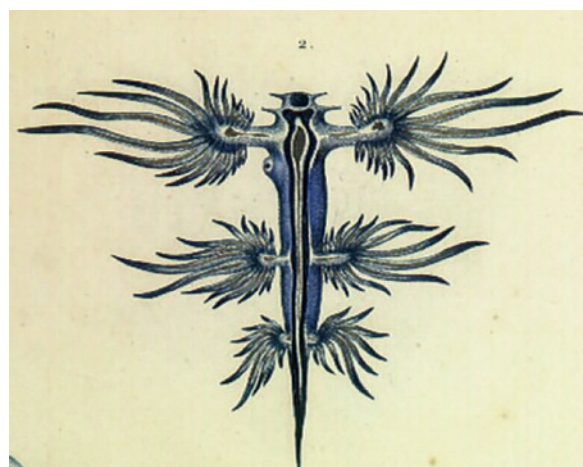


Janthine commune et son radeau de bulles © Anaëlle Diarra Dillmann

La Janthine commune (*Janthina janthina* Linnaeus 1758), qui s'échoue parfois sur nos côtes, est une espèce cosmopolite. Son corps est violet foncé, sa coquille hélicoïdale (< 3 cm), fine et fragile, est violet foncé sur les derniers tours, plus claire du côté de l'apex. Grâce à sa bouche extensible située à l'extrémité d'une trompe, la Janthine peut saisir sa proie dont elle déchiquète le bord et les zoïdes avec sa radula.

Le Dragon bleu pélagique (*Glaucus atlanticus* Forster 1777) est une limace de mer appartenant à l'ordre des nudibranches éolidiens. Son corps aplati et allongé (jusqu'à 4 cm) est effilé dans sa région postérieure. Les nombreux cérates⁵ (plus de 80) sont

portés par des pédoncules disposés par paires de chaque côté du corps. Peu mobile, le Dragon bleu accède à ses proies (Véelles, Porpites, Physalies, Janthines) en flottant à l'envers à la surface de l'eau, grâce à un sac stomachal rempli d'air. Le pied⁶ tourné vers le ciel est bleu, tandis que le dos, tourné vers la colonne d'eau, est gris argenté, ce qui le rend presque invisible pour un prédateur. Lorsqu'il broute une Physalie, le Dragon bleu sélectionne les



Dragon bleu pélagique *Glaucus atlanticus* Forster 1777 – Planche XXIX, Atlas historique de C.-A. Lesueur et N.-M. Petit, accompagnant le Voyage de découvertes aux Terres Australes de François Péron (1807) – Expédition Nicolas Baudin.

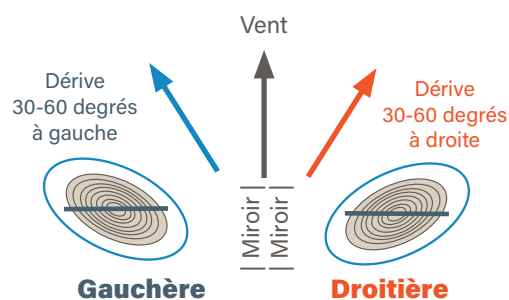
nématocystes les plus venimeux qu'il stocke dans les cérates, disposant ainsi d'un moyen de défense très efficace⁵ : les piqûres du Dragon bleu sont plus redoutables que celles de la Physalie.

Le neuston est une source essentielle de nourriture pour les albatros et les puffins, les tortues marines, et certains poissons. Les juvéniles de nombreux poissons vivent dans le neuston et en dépendent pour leur croissance. La tortue Caouanne (*Caretta caretta*), l'Aiguillat (*Squalus acanthias*), le Poisson-lune (*Mola mola*) et certains Saumons mangent les Vélélles. Les tortues Caouannes et les tortues Luth (*Dermochelys coriacea*) peuvent se nourrir de Physalies.

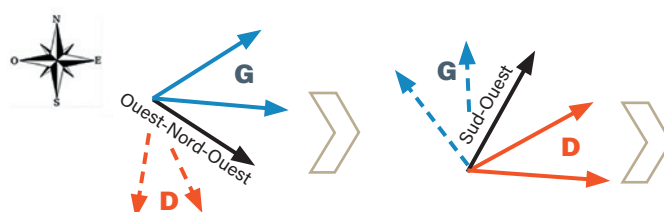
Guidées par les vents

Grâce à leur flotteur doté d'une voile, les Vélélles et les Physalies dérivent à la surface des océans sous l'influence des vents, et sont parfois poussées vers les côtes. L'influence potentielle de leur asymétrie gauche-droite sur la dérive a de longue date intrigué les spécialistes.

Les Vélélles se déplacent selon un angle approximatif de 30-60 degrés par rapport à la direction du vent, vers la gauche pour les gauchères, vers la droite pour les droitières (Réf.5). Compte-tenu des grands systèmes de vents dans l'Hémisphère Nord (vents dominants de secteur ouest dans la zone tempérée au nord, et vents dominants de secteur Est dans la zone sub-tropicale au sud), on peut s'attendre à ce que les Vélélles gauchères soient poussées vers les côtes, et que les droitières se concentrent à l'intérieur des « gyres » océaniques générés par ces vents. La situation devrait être inverse dans l'Hémisphère Sud⁷. C'est ce que vient de confirmer une étude basée sur les observations du réseau de Science Participative iNaturalist, recueillies sur l'ensemble du domaine de distribution de *Velella velella*, et pour lesquelles l'orientation de la voile a été établie (Réf.6). Les Vélélles échouées étaient plus souvent gauchères que droitières sur les rivages de l'Hémisphère Nord, avec une tendance inverse pour l'Hémisphère Sud. L'asymétrie apparaît donc comme un



Date	Forme majoritaire (estimation)	Direction des vents Jours précédents
16 nov.	D	Sud-Est Sud
5-6 déc.	G	Ouest Nord-Ouest
7 déc.	G et D	Sud-Ouest
8 déc.	D	Sud-Ouest



Echouage estimé des formes gauchères et droitières de Velella velella sur les plages de Sainte-Marie et du Bois-Plage (novembre et décembre 2025) - Influence potentielle de la direction des vents.

déterminant important de la distribution des Vélélles à la surface des océans. Sur la côte ouest du Portugal, une zone de vents variables, les vents de secteur Nord-Nord-Ouest favorisaient l'échouage de formes gauchères, les vents de secteur Sud-Ouest celui des formes droitières (Réf.6).

Lors des échouages massifs de novembre et décembre 2025 sur les plages de Sainte-Marie et du Bois-Plage, un repérage de l'orientation de la voile sur une centaine de Vélélles sélectionnées au hasard a montré des inversions de forme majoritaire d'un échouage à l'autre. Comme le montre le tableau des échouages estimés, ces inversions pourraient bien être reliées aux changements de direction des vents qui soufflaient dans le Bassin d'Arcachon les jours précédents ces échouages.

Chez les Physalies, la vitesse du vent modifie la façon dont le caractère droitier ou gaucher agit sur la trajectoire. Par vent faible, les spécimens gauchers

dérivent à droite de l'axe du vent, les droitiers à gauche. Par vents forts, la Physalie vogue avec son flotteur aligné dans la direction du vent. Il est probable que la taille du flotteur influe sur la dérive (Réf.7). Jusqu'à récemment, *Physalia physalis* était la seule espèce de Physalie reconnue. Des études récentes ont montré que le genre *Physalia* comprend au moins cinq espèces morphologiquement et génétiquement distinctes, confirmant les descriptions d'espèces par les anciens naturalistes. Ces espèces occupent des espaces océaniques différents⁸, ce qui montre que l'océan ouvert, au sein duquel les courants océaniques et les régimes de vents constituent des barrières invisibles à la reproduction, est un espace favorable à la diversification évolutive (Réf. 8).

■ Pascal Gauduchon

Notes

¹ **Cnidaires** : animaux gélatineux dotés de cellules urticantes (cnidocytes), dont font également partie les coraux, les anémones de mer et les méduses vraies. Chaque cnidocyte contient un nématocyste qui est libéré lors du contact avec une proie, s'y plante et injecte un venin paralysant.

² **Velella velella** est peu dangereuse et peu urticante pour l'homme. Une envenimation reste possible aux endroits où la peau est plus fine (muqueuses).

³ **Neuston** : Du grec [neust-] = nager, flotter. La communauté neustonique la mieux connue est la Mer des Sargasses, en Atlantique Nord.

⁴ « **The Blue Fleet** », telle que décrite par le biologiste marin Alister Hardy.

⁵ **Cérates** : papilles contenant des diverticules digestifs ; autre exemple de capture de nématocystes chez *Spurilla neapolitana*, la Limace à bigoudis : OOD n°40, 2021, p 35.

⁶ Chez les autres nudibranches, le pied sert à ramper sur un support solide.

⁷ Selon l'hypothèse formulée par A. I. Vasilov en 1958 – voir Réf. 6.

⁸ ***Physalia physalis*** est l'espèce atlantique. L'espèce Australienne, *Physalia megalista*, Lesueur et Petit, 1807, « Voyage de découvertes aux Terres Australes (1800-1803), commandant Nicolas Baudin.

Références bibliographiques

- 1 - Rebecca R. Helm, The mysterious ecosystem at the ocean's surface, *PLoS Biol* (2021) 19(4): e3001046 - doi.org/10.1371/journal.pbio.3001046
- 2 - Catriona Munro et al. Morphology and development of the Portuguese man of war, *Physalia physalis*, *SCIENTIFIC REPORTS* (2019) 9:15522 - doi.org/10.1038/s41598-019-51842-1
- 3 - Pierre Le Gall, La Janthine. C'est une « bête du large » comme les tortues et les mammifères marins, ODD Connaître et comprendre la nature dans l'île de Ré, Tome 5, pp 108-109
- 4 - Arnaud Lardé, *Glaucus atlanticus*, le voleur de ces eaux, *Espèces* (2017) n°26, 14-21
- 5 - George Mackie, Factors affecting the distribution of *Velella* (*Chondrophora*). *Internationale Revue der gesamten Hydrobiologie und Hydrographie*. 1962;47(1):26-32
- 6 - Tom Iwanicki et al. Global distribution patterns of an ocean-surface dwelling animal are associated with organismal mirror asymmetry, *BioRxiv* 2025 - doi.org/10.1101/2025.11.04.686608
- 7 - Natacha Bourg et al., Ocean wanderers: A lab-based investigation into the effect of wind and morphology on the drift of *Physalia* spp. *Marine Pollution Bulletin* 207 (2024) 116856 - doi.org/10.1016/j.marpolbul.2024.116856
- 8 - Samuel H. Church et al. Population genomics of a sailing siphonophore reveals genetic structure in the open ocean, *Current Biology* (2025) 35, 3556–3569 - doi.org/10.1016/j.cub.2025.05.066 – Voir aussi : Chanikarn Yongstar et al. *Physalia mikazuki* sp. nov. (Phylum Cnidaria; class Hydrozoa) blown into Japan's northeast (Tohoku) at the whim of marine ecosystem change. *Front. Mar. Sci.* (2025) 12:1653958. doi: 10.3389/fmars.2025.1653958

Des dauphins observés puis retrouvés échoués à Loix : une intervention de Ré Nature Environnement



Grands dauphins (*Tursiops truncatus*) devant le chenal du port de Loix © RéNat

Le 25 septembre 2025, dans l'après-midi, l'équipe mammifères-marins de Ré Nature Environnement, Patricia Caillaud, Jean-Roch Meslin, Gregory Ziebac, reçoit plusieurs appels de plaisanciers ou de témoins à terre, de la présence d'un groupe de dauphins dans la Fosse de Loix, près de l'entrée du chenal du port de Goisil à La Couarde sur Mer. L'heure de marée est favorable à l'évolution des animaux dans ces eaux peu profondes, où l'équipe est déjà intervenue à trois reprises pour des échouages de groupes les années précédentes.

Les animaux se sont rapprochés du port de Loix d'où l'équipe au complet peut les observer. Quelques personnes ayant eu vent de la présence des mammifères-marins près de Loix sont présentes et profitent calmement de cette rencontre rare.

Les dauphins que nous identifions comme étant des grands-dauphins (*Tursiops truncatus*) évoluent calmement dans la Fosse de Loix, s'éloignant ou se rapprochant jusqu'à la limite des premières bouées jaunes de l'entrée du port de Loix, sans jamais

s'approcher plus prêt. Il est difficile d'en estimer le nombre, car ils évoluent par petits groupes dispersés. Nous craignons que les dauphins ne se retrouvent bloqués une nouvelle fois dans ces parages ostréicoles, où la marée se retire rapidement. Après trois heures, notre observation prendra fin avec la tombée du jour, en espérant que la nuit n'apportera pas de drame.

Le lendemain matin, l'Observatoire Pélagis nous informe qu'un grand-dauphin est échoué plage de Goisil, et un autre à proximité du port de Loix, et qu'une équipe se déplace pour récupérer les carcasses. La journée devait se poursuivre avec le signalement d'un grand-dauphin échoué à proximité du port de Loix, mais n'ai pas accessible depuis la terre. Nous décidons de nous rendre sur place à marée haute avec notre nouveau navire naturaliste, La Janthine 2. Nous venons de le recevoir, il n'est pas encore baptisé, et c'est sa première intervention opérationnelle. Depuis le port de La Flotte, le port d'attache, nous nous rendons facilement vers le port



L'équipage examine la carcasse © RéNat

de Loix, tout en suivant scrupuleusement le balisage du chenal d'accès. Sur place nous sommes accueillis par Patricia Caillaud, qui nous indique où se trouve le dauphin dérivant.



La Janthine 2 remorque la carcasse vers le port de Loix © RéNat

Seul le rostre et une partie de la tête sont apparents. En manoeuvrant avec précision entre les différents amarrages et autres cordages, nous arrivons à fixer les restes du grand-dauphin le long de notre bord. En remorquage, nous rejoignons la cale du port. La marée monte encore et il n'y a que quelques centimètres pour hisser les quelques 400 kg du dauphin. Spontanément des témoins nous donnent de l'aide, et la carcasse est fixée à un anneau. Les services techniques de la ville sont informés que les membres de l'Observatoire Pélagis viendront le lendemain emporter les restes pour examens en



La Janthine 2 dans le port de Loix après intervention © RéNat

laboratoire. À ce jour nous ne savons pas ce qui est arrivé à ces trois mammifères-marins. Dès que les compte-rendu d'examen nous seront communiqués, nous pourrons les faire paraître dans le prochain ODD.

Nous remercions les différentes personnes qui nous ont fournis des photographies ou des vidéos des dauphins vivants. Nous remercions aussi, les personnes qui nous ont aidé sur la cale pour hisser avec précaution la carcasse. Cela a permis de sensibiliser les usagers de la mer, et les visiteurs de l'Île de Ré, à la protection des espèces marines.

■ Gregory Ziebac et Jean-Roch Meslin

ZOOM SUR LES INSECTES DE RÉ

Dans l'ordre des diptères... voici les tachinaires

L'ordre des diptères, qui comprend les mouches, moustiques, moucheron... est l'un des ordres d'insectes les plus riches en espèces (150 000 environ). Parmi elles, nombreuses sont celles qui jouent un rôle important dans les écosystèmes et vis à vis de l'homme, en tant que vecteurs de parasites ou d'agents pathogènes (paludisme, dengue, chikungunya, fièvre jaune...), comme phytophages, saprophages, coprophages ou nécrophages. D'autres espèces, dans plusieurs familles, sont prédatrices, parasites, ou parasitoïdes¹.

Parmi ces familles, les tachinaires (*Tachinidae*) tiennent une place toute particulière, car c'est l'une de celles qui compte le plus grand nombre d'espèces (près de 9 000, dont environ 500 en France métropolitaine) et toutes ces espèces sont des parasitoïdes. Leur rôle dans la régulation des populations de nombreuses espèces d'insectes est particulièrement important. Si les tachinaires adultes sont pour la plupart floricoles, se nourrissant de nectar, leurs larves se développent dans le corps d'autres insectes ou, plus rarement, d'autres arthropodes.

Les hôtes des tachinaires sont, à 70 %, des lépidoptères. Parmi les lépidoptères, plus de 50 % des hôtes appartiennent à 4 familles : *Noctuidae*, *Geometridae*, *Pyrilidae*, *Tortricidae*, mais la plupart des familles sont concernées. En revanche, chez les coléoptères, seules quelques familles sont parasitées : *Chrysomelidae*, *Curculionidae*, *Scarabaeidae* et *Carabidae*. Pour 3 autres ordres, une seule famille est attaquée : *Pentatomidae* chez les hétéroptères (les punaises), *Tenthredinidae* chez les hyménoptères, et *Acrididae* chez les orthoptères. En général, le spectre des hôtes est plutôt limité. Ainsi, *Trichopoda pictipennis* parasite essentiellement *Nezara viridula*. A l'autre extrême, *Compsilura concinnata* parasite environ 150 espèces d'insectes appartenant à 28 familles au sein de 3 ordres : lépidoptères, hyménoptères et coléoptères.

¹ La différence entre une espèce parasite et une espèce parasitoïde tient au fait que la première vit aux dépens de son hôte sans le tuer, alors que la seconde provoque la mort de son hôte.

² Un hyperparasite est un parasite dont l'hôte est lui-même un parasite.

Chaque espèce de tachinaire attaque en général un stade précis de développement de l'hôte. Chez les lépidoptères et les hyménoptères seules les larves sont attaquées. Chez les coléoptères larves et adultes sont attaqués. Chez les Hétéroptères et les orthoptères, ce sont les adultes qui sont attaqués. On ne trouve pas d'hyperparasites² chez les tachinaires.

On trouve des tachinaires partout, dans tous les types de milieux, des déserts aux forêts hyper-humides, de l'équateur au cercle polaire, du niveau de la mer à plus de 4 000 m d'altitude.

La stratégie de ponte des femelles varie selon les espèces : les œufs sont pondus soit sur ou dans l'hôte, soit sur le feuillage des plantes consommées par les espèces ciblées par les tachinaires, et dans ce cas, les larves doivent rechercher activement leur hôte. À première vue, rien ne distingue les tachinaires des autres mouches communément rencontrées. Beaucoup d'espèces sont sombres, voire noires, ce qui ne rend pas leur identification facile. Je vous présente ici, 6 espèces, parmi les plus visibles, que vous pouvez rencontrer dans l'île de Ré.

■ Marcel Jouve



Tachina grossa (Linnaeus 1758) est l'une des plus grosses mouches d'Europe et la plus grosse des tachinaires. Avec son gros corps noir hérissé de soies raides et sa tête jaune d'or, impossible de la confondre. Adulte, elle se nourrit du nectar de nombreuses espèces de fleurs ; sa larve parasite les chenilles de *Lasiocampidae*, *Lymantriinae* et parfois de *Sphingidae*.



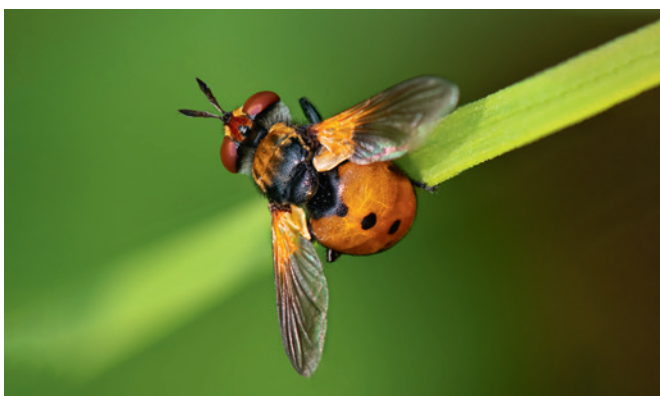
Xérothermophile et psammophile, ***Peleteria rubescens*** (Robineau-Desvoidy 1830) fréquente les prairies sablonneuses et sèches de l'île et parasite les chenilles terricoles de *Noctuidae*, notamment des genres *Euxoa* et *Agrotis*.

12 mm | Ars-en-Ré



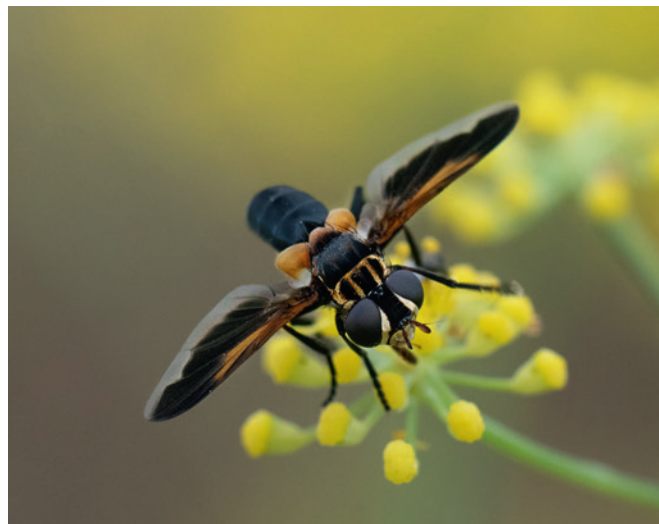
Mintho rufiventris (Fallén 1817) est une élégante espèce de forme allongée et de couleurs noire, grise et rouge dont les larves parasitent différentes espèces de *Pyalidae*.

8 mm | Les Portes-en-Ré



Gymnosoma rotundatum (Linnaeus 1758) est parfois appelée mouche coccinelle en raison de la forme ronde de son abdomen de couleur orange à points noirs. L'adulte est floricole et la larve s'attaque à diverses espèces de punaises de la famille des *Pentatomidae*.

6 mm | St. Clément des Baleines



Originnaire d'Amérique tropicale, ***Trichopoda pictipennis*** (Bigot 1876) a été introduite accidentellement en Europe à la fin des années 80. Faisant preuve d'une rapidité d'adaptation remarquable, elle y parasite la punaise verte commune *Nezara viridula* (Linnaeus 1758), qui est sa seule proie connue. Sa sélectivité est telle, qu'elle a été introduite en Australie et en Nouvelle Zélande pour lutter contre *N. viridula* devenue invasive dans ces pays. Dans l'île, vous rencontrerez cette très belle mouche surtout sur les *Apiacées*.

9 mm | Ars-en-Ré



Adulte, ***Gymnocheta viridis*** (Fallén 1810) est une mouche d'un beau vert métallique qui fréquente les fleurs et se nourrit de nectar. Sa larve parasite des chenilles de noctuelles qui vivent dans les tiges de graminées.

10 mm | Ars-en-Ré

Quoi de neuf prof dans ton **AQUARIUM** ?

Le Macropode à rostre plongeant



Ci-dessus *Macropode camouflé dans les algues*, en bas à droite en état de thanatose.

Le Macropode à rostre plongeant (*Macropodia deflexa* Linnaeus 1761) appartient à la famille des Inachidae comme le Crabe des Anémones (ODD n° 46 (décembre 2024)). Il s'en distingue par son rostre plus long et pointu, par ses pattes plus graciles, et par son comportement de camouflage. Il fréquente l'étage infralittoral, dans les sédiments grossiers, en présence d'algues ou de zostères.

La carapace triangulaire du Macropode à rostre plongeant mesure jusqu'à 28 mm rostre compris, et présente des tubercules dorsaux. Le rostre est 2 à 3 fois plus long que l'œil. Le dernier segment (dactyle) des pattes arrières est peu arqué et porte des soies. Les pinces sont beaucoup plus fortes chez le mâle. La carapace et les pattes sont de couleur terne, ce qui le rend assez mimétique dans les substrats qu'il fréquente. Le Macropode à rostre plongeant a l'habitude de se fixer des fragments d'algues sur les pattes et sur le dos, grâce aux nombreuses soies en crochet, ce qui le camoufle parmi les algues.

Lorsqu'on le touche, le Macropode prend la fuite, ou bien se recroqueville en repliant ses pattes sur son corps et demeure totalement immobile. Ce comportement évoque un simulacre de mort ou thanatose, tel qu'on peut l'observer chez de nombreux animaux, y compris les araignées ou certains insectes. La thanatose est considérée comme un comportement d'échappement à un prédateur, celui-ci cessant d'être intéressé par une proie morte, ou ne reconnaissant plus la proie du fait du changement d'aspect. Le Macropode peut rester dans cet état plusieurs dizaines de secondes. Lorsqu'on cesse de l'importuner, il déploie ses pattes en quelques secondes et s'enfuit. Sur les côtes atlantiques françaises, il existe plusieurs espèces du genre *Macropodia* Leach, 1814, qui se distinguent par la longueur du rostre et son incurvation, les tubercules de la carapace et la présence ou non de dents sur les dactyles.

■ Pascal Gauduchon



Pour adhérer à Ré Nature environnement et recevoir « Le petit naturaliste épisodique » chez vous, renvoyez-nous ce coupon dûment rempli ainsi que le règlement à notre adresse :
14 rue Montamer 17740 | **Adhésion annuelle 15 €** | **Adhésion annuelle familiale 25 €**

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. Mail

L'Œillet des dunes est une publication de Ré nature environnement, association de protection de la nature et de l'environnement, reconnue d'utilité publique. Site web : renatureenvironnement.fr | 14 rue Montamer 17740 Sainte Marie de Ré | 06 17 88 34 10 | contact@renatureenvironnement.fr | Directeur de publication : Dominique Chevillon | Conception et rédaction : Dominique Chevillon, Jean-Luc Fouquet, Gérard Frigaux, Pascal Gauduchon, Martine Gauduchon, Patrice Giraudeau, Marcel Jouve, Pierre Le Gall, Jean-Roch Meslin, Cécile Rousse, Cécilia Saunier-Court, Danielle Siron, Grégory Ziebac. Création graphique et mise en page : Cécile Rousse. ISSN: 2275-444X

